

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 40033

Numéro SIREN : 403 521 909

Nom ou dénomination : FLANDREDIS

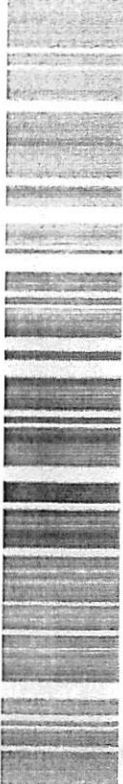
Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004076

SAS FLANDREDIS

COMPTES ANNUELS
du 01/04/2021 au 31/03/2022

SAS FLANDREDIS

avenue des Nations Unies
59270 BAILLEUL



Exco

EXCO VALLIANCE ROYAN
3 rue des Cyprès

17200 ROYAN

Tél. 05 46 08 02 82

valliance@exco.fr
www.excovalliance.fr

Sommaire

1. Comptes annuels

Rapport de l'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	6
Annexe	9

2. Détail des comptes

Soldes intermédiaires de gestion	32
Bilan détaillé	45
Compte de résultat détaillé	54

3. Liasse fiscale

67

Rapport de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à nos accords , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS FLANDREDIS relatifs à l'exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	18 375 273,50
Chiffre d'affaires	97 914 314,87
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 623 660,45

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à ROYAN
Le 03/06/2022

Eric GUILLEN
Expert Comptable Associé

COMPTES ANNUELS

DU 01/04/2021 AU 31/03/2022

Bilan



Bilan

CERTIFIÉ CONFORME

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	289 496	255 431	34 066	61 545
Fonds commercial	221 290		221 290	221 290
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 610	5 610		
Constructions	10 713 569	8 077 782	2 635 787	3 041 880
Installations techniques, matériel et outillage	4 709 914	4 295 549	414 364	401 675
Autres immobilisations corporelles	4 371 158	3 332 499	1 038 658	1 021 501
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 052 357		1 052 357	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 246 444		1 246 444	1 201 767
Prêts	46 550		46 550	667
Autres immobilisations financières	35 854		35 854	36 385
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 692 242	15 966 871	6 725 371	5 986 709
Stocks				
Matières premières et autres approv.	20 119		20 119	25 596
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 415 384		6 415 384	5 775 738
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 278 278	421	1 277 857	416 954
Fournisseurs débiteurs	324 302		324 302	1 119 799
Personnel	1 000		1 000	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	351 327		351 327	270 976
Autres créances	482 985		482 985	421 843
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 430 121		2 430 121	2 345 815
Charges constatées d'avance	346 808		346 808	483 105
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 650 323	421	11 649 902	10 859 826
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	34 342 565	15 967 292	18 375 274	16 846 536

Bilan

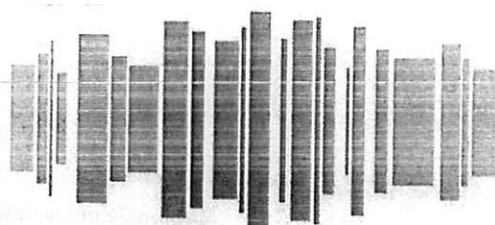
CERTIFIÉ CONFORME

	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	876 324	874 358
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 623 660	1 711 966
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 543 984	2 630 324
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	266 895	262 156
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	266 895	262 156
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	4 124 847	3 087 341
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	4 124 847	3 087 341
Emprunts et dettes financières diverses	770 120	790 044
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 043 867	1 038 297
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		409
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 728 569	5 709 521
<i>Personnel</i>	1 306 653	1 239 960
<i>Organismes sociaux</i>	655 192	537 930
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	116 448	119 633
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	701 687	820 558
Dettes fiscales et sociales	2 779 981	2 718 082
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	598 027	62 307
Autres dettes	515 731	548 055
Produits constatés d'avance	3 254	
TOTAL DETTES	15 564 394	13 954 056
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	18 375 274	16 846 536

COMPTES ANNUELS

DU 01/04/2021 AU 31/03/2022

Compte de résultat



Compte de résultat

	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	90 861 824	84 696 806
Production vendue (biens)	4 596 523	4 116 666
Production vendue (services)	2 455 968	2 112 134
Chiffre d'affaires net	97 914 315	90 925 606
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	651 863	693 282
Autres produits	84 072	73 131
Total I	98 650 250	91 692 019
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	80 668 453	72 910 431
Variations de stock	-639 646	182 829
Achats de matières premières et autres approvisionnements	176 918	159 726
Variations de stock	5 477	-11 089
Autres achats et charges externes (a)	4 991 180	4 848 642
Impôts, taxes et versements assimilés	1 178 680	1 233 130
Salaires et traitements	6 824 724	6 501 528
Charges sociales	1 774 928	1 760 846
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	947 980	1 183 495
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	577	4 114
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	83 551	78 812
Autres charges	53 967	40 535
Total II	96 066 788	88 892 999
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 583 461	2 799 020
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	29 682	13 570
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	530	565
Produits financiers		
De participation (3)	1	7
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2	53
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3	60
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	74 953	74 365
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	74 953	74 365
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-74 950	-74 305
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 537 663	2 737 720

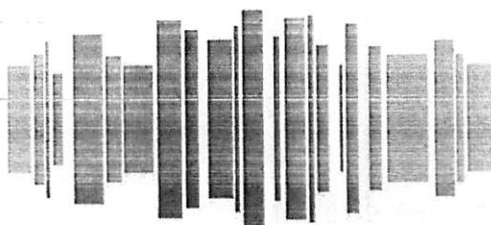
Compte de résultat (suite)

	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 100	
Sur opérations en capital	143	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 243	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 415	4 025
Sur opérations en capital	63	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	66	1 372
Total charges exceptionnelles (VIII)	18 544	5 397
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-17 301	-5 397
Participation des salariés aux résultats (IX)	515 255	534 439
Impôts sur les bénéfices (X)	381 446	485 918
Total des produits (I+III+V+VII)	98 681 177	91 705 649
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	97 057 517	89 993 683
BENEFICE OU PERTE	1 623 660	1 711 966
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	12 249	15 069
- Redevances de crédit-bail immobilier	2 970	5 079
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	513	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	-513	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 775	9 134

COMPTES ANNUELS

DU 01/04/2021 AU 31/03/2022

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FLANDREDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 18 375 274 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 623 660 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 5 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 7 à 10 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode P.A.F

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,7 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Application de la nouvelle méthode "ANC 2021" pour le calcul des IFC au 31/03/2022.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

* La société consolidant les comptes du groupe est la SAS SOFREGA. Le groupe consolidé est constitué des sociétés SOFREGA, FLANDREDIS et de la SCI CHAMPS DU BRIELSTRAETE.

* Impact de la crise sanitaire sur les comptes clos :

Les comptes clos le 31/03/2022 intègrent les impacts de l'épidémie liée à la COVID-19; qui sont non significatifs pour la SAS FLANDREDIS.

* Impact de la crise sanitaire sur les comptes post-clôture :

Les conséquences de la crise sanitaire sur les opérations post-clôture de la société ne peuvent pas être chiffrés à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.

Pour autant, l'entreprise met en place toutes les mesures nécessaires pour continuer son activité dans les conditions de sécurité et pour maintenir son niveau de trésorerie. En tout état de cause, à la date de l'arrêté des comptes, la continuité de l'exploitation n'est pas remis en cause.

* Impact de guerre en Ukraine :

La guerre en Ukraine, qui a commencé le 24 février 2022 et les restrictions prises à l'encontre de la Russie peuvent créer des difficultés pour les activités de production et de distribution et avoir des incidences sur les ventes, les approvisionnements (hausse des cours des matières premières et du prix de l'énergie) et la chaîne de production (non disponibilité de certaines matières ou composants).

Les conséquences sur l'activité de la société ne sont pour l'instant pas quantifiables.

Toutefois, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

* Projet :

Des travaux sont en cours au niveau du Drive (Quai + aménagements intérieur). Les immobilisations en cours relatifs à ces travaux s'élèvent à 1 056 K€ au 31/03/2022. La fin des travaux est prévu courant juin 2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	221 290			221 290
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	290 729	5 769	7 002	289 496
Immobilisations incorporelles	512 019	5 769	7 002	510 787
- Terrains	5 610			5 610
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	10 748 025		85 000	10 663 025
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	54 232		3 688	50 543
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 627 244	180 039	97 369	4 709 914
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 555 885	215 100	69 065	3 701 919
- Matériel de transport	62 796			62 796
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	532 823	143 412	69 794	606 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		1 052 357		1 052 357
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 586 615	1 590 908	324 916	20 852 607
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 201 767	44 740	63	1 246 444
- Prêts et autres immobilisations financières	37 052	46 550	1 197	82 404
Immobilisations financières	1 238 819	91 290	1 260	1 328 849
ACTIF IMMOBILISE	21 337 452	1 687 968	333 178	22 692 242

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 769	1 590 908	91 290	1 687 968
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 769	1 590 908	91 290	1 687 968
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 002	324 916	1 260	333 178
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 002	324 916	1 260	333 178

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2022
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	229 184	33 248	7 002	255 431
Immobilisations incorporelles	229 184	33 248	7 002	255 431
- Terrains	5 610			5 610
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	7 706 145	406 093	85 000	8 027 239
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	54 232		3 688	50 543
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 225 569	167 349	97 369	4 295 549
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 716 907	246 929	69 065	2 894 771
- Matériel de transport	10 431	12 559		22 990
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	402 665	81 866	69 794	414 738
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 121 559	914 797	324 916	15 711 440
ACTIF IMMOBILISE	15 350 743	948 046	331 918	15 966 871

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	33 248	914 797	948 046
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	33 248	914 797	948 046
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service	7 002	324 916	331 918
Diminutions de l'exercice	7 002	324 916	331 918

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 867 104 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	46 550		46 550
Autres	35 854		35 854
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 278 278	1 278 278	
Autres	1 159 613	1 159 613	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	346 808	346 808	
Total	2 867 104	2 784 700	82 404
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	2 385
Pp centrale à recevoir	771 853
Avoir sur achats à recevoir	34 556
Avoir/f.g. a recevoir	57 775
Ristourne à recevoir centrale	145 070
Divers produits à recevoir	8 500
Total	1 020 139

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	4 114	577	4 270	421
Total	4 114	577	4 270	421
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		577	4 270	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS SOFREGA 59270 BAILLEUL	99,56	2 489,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 711 966
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 711 966
Affectations aux réserves	1 966
Distributions	1 710 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 711 966

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	40 000				40 000
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	874 358	1 966	1 966		876 324
Résultat de l'exercice	1 711 966	-1 711 966	1 623 660	1 711 966	1 623 660
<i>Dividendes</i>		1 710 000			
Total Capitaux Propres	2 630 324		1 625 627	1 711 966	2 543 984

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	262 156	83 551	78 812		266 895
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	262 156	83 551	78 812		266 895
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		83 551	78 812		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 564 394 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	4 124 847	948 162	2 368 941	807 744
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	770 120	674 000	89 569	6 551
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 728 569	5 728 569		
Dettes fiscales et sociales	2 779 981	2 779 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	598 027	598 027		
Autres dettes (**)	1 559 598	1 559 598		
Produits constatés d'avance	3 254	3 254		
Total	15 564 394	12 291 590	2 458 510	814 295
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 997 826			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	960 737			
(**) Dont envers les associés	539 015			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn-fact non parvenue s/ achats	40 651
Fourn-fact non parvenue s/ frais gé	744 137
Intérêts courus sur emprunts	2 548
Intérêts courus sur participation	27 295
Dette provision congés à payer	507 428
Dette prov participation salariés	434 460
Personnel - autres charges à payer	60 000
Prime conventionnelle à payer	22 856
Complément direction à payer	60 000
Prime bilan personnel à payer	60 000
Prov heures inventaires	7 041
Ch social. s/ congés payés	131 930
Charges sociales - charges à payer	85 024
Ch social. s/ prime conventionnelle	5 940
Ch social. s/ prime bilan	19 800
Ch social. s/ complément direction	30 000
Cs s/ heures supplt	1 831
Ch fiscales. sur congés payés	12 700
Ch fiscales. sur prime bilan	1 500
Etat - charges à payer	678 550
Ch fiscales. sur prime convention	570
Ch fiscales.s/ complément direction	1 500
Etat ch fisc s/heures supplt	176
Total	2 935 936

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance-mrchs	145 797		
Charges constatées d'avance frais g	201 012		
Total	346 808		

Notes sur le bilan**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 254		
Total	3 254		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 522 998		4 522 998
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	73 525		73 525
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	39 531		39 531
Ventes de marchandises	90 861 824		90 861 824
Produits des activités annexes	2 416 437		2 416 437
TOTAL	97 914 315		97 914 315

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 29 776 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 335	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 080	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	63	
Amortissements des immobilisations	66	
Produits des cessions d'éléments d'actif		143
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		1 100
TOTAL	18 544	1 243

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 537 663	525 188	2 012 475
+ Résultat exceptionnel	-17 301	-4 231	-13 070
- Participations des salariés	515 255	139 511	375 744
Résultat comptable	2 005 106	381 446	1 623 660
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 117 778 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	471 110
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	471 110
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	117 778
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2017, la société SAS FLANDREDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SOFREGA, avenue des Nations Unies 59270 BAILLEUL.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 231 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	195	
Ouvriers	6	
Total	231	

Informations sur les dirigeants

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 1 148 236 euros.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire envers le parrainage</i>	1 446 237
Avals et cautions	1 446 237
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce au profit du Crédit Agricole</i>	3 124 472
<i>Nantissement du Fonds de Commerce au profit de BPI France</i>	997 826
<i>Nantissement de 2 488 actions donné à la SAS SOFREGA au profit du Crédit Agricole et de Edel</i>	17 276 865
Autres engagements donnés	21 399 163
Total	22 845 400
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	21 399 163

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution solidaire de M. et Mme MARTINET sur les emprunts contractés au Crédit Agricole</i>	1 148 236
Avals et cautions	1 148 236
Autres engagements reçus	
Total	1 148 236
Dont concernant :	
Les dirigeants	1 148 236
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 160 608 euros

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES DONNEES ET RECUES PAR L'ENTREPRISE

(Nantissements, Hypothèques, Warrants, Privilèges)

	Nature de la Dette	Capital Emprunté	Capital restant à rembourser			Nature de la Garantie donnée	Montant des engagements donnés	Nature de la Garantie reçue	Montant des engagements reçus
			A court Terme	A moyen Terme	A long Terme				
SAS FLANDREDIS	Emprunt CRCA	300 000	23 507			Nantissement du Fonds de Commerce	23 507		
						Nantissement du Fonds de Commerce	1 334 321		
	Emprunt CRCA	3 000 000	218 643	889 999	225 679			Caution solidaire de M. et Mme Martinet à hauteur de 32,50% chacun	867 309
						Nantissement du Fonds de Commerce	215 239		
	Emprunt CRCA	2 000 000	215 239					Caution solidaire de M. et Mme Martinet à hauteur de 32,50% chacun	139 905
						Nantissement du Fonds de Commerce	180 797		
	Emprunt CRCA	1 000 000	103 191	77 606				Caution solidaire de M. et Mme Martinet à hauteur de 39% chacun	141 022
						Nantissement du Fonds de Commerce	506 870		
SAS SOFREGA	Emprunt CRCA	1 000 000	100 263	406 607					
	Emprunt CRCA	1 000 000	201 618	662 120					
	Emprunt BPI	1 000 000	83 152	332 609	582 065	Nantissement du Fonds de Commerce	997 826		
SAS SOFREGA	Emprunt EDEL	11 000 000	772 667	3 133 508	4 831 404	Nantissement de 2 488 actions de la SAS FLANDREDIS à hauteur de 10 500 000€	8 737 579		
	Emprunt CRCA	6 000 000	400 000	1 600 000	2 700 000	Nantissement de 2 488 actions de la SAS FLANDREDIS à hauteur de 10 500 000€	4 700 000		
	Emprunt CRCA	5 000 000	357 143	1 428 572	2 053 571	Nantissement de 2 488 actions de la SAS FLANDREDIS à hauteur de 10 500 000€	3 839 286		
		31 300 000	2 475 423	8 531 021	10 392 719		21 399 163		1 148 236
			21 399 163						

Nantissement du Fonds de Commerce au profit du Crédit Agricole sur les emprunts contractés par FLANDREDIS
 Nantissement du Fonds de Commerce au profit de la BPI sur les emprunts contractés par FLANDREDIS
 Caution Solidaire de M. et Mme MARTINET au profit du Crédit Agricole sur les emprunts contractés par FLANDREDIS
 Nantissement des actions de FLANDREDIS donné à la SAS SOFREGA au profit du Crédit Agricole et de Edel

3 124 472
 997 826

17 276 865
 21 399 163

1 148 236

1 148 236

Cautionnement Parrainage :

Société	Banque	Capital Emprunté	% d'engagement	Nature de la Garantie	Solde Endettement bancaire	Engagements donnés
TILLOY EXPANSION	Edel	4 000 000	3,57%	Caution solidaire	4 000 000	142 857
SAS EVACHATIM	Crédit Coopératif	6 041 952	11,51%	Caution solidaire	4 529 557	521 352
SAS EVACHATIM	BPI France		11,51%	Caution solidaire	6 794 336	782 028
						1 446 237

	31/03/2022	31/03/2021
Trésorerie initiale	2 345 815	1 879 973
TOTAL A	2 345 815	1 879 973
Capacité de trésorerie de l'année		
Résultat de l'exercice	1 623 660	1 711 966
+ Dotation aux amortissements	947 980	1 183 495
+ Dotation aux provisions	84 194	84 298
- Reprise de provisions	-83 082	-77 601
+ VNC immobilisations corporelles		0
- Produit cession immobilisations corporelles		0
+ VNC immobilisations financières	63	
- Produit cession immobilisations financières	-143	
TOTAL B	2 572 672	2 902 158
Opérations d'exploitation		
Variation de créances	-702 078	-332 849
Stock		
Début	5 801 334	5 973 075
Fin	-6 435 503	-5 801 334
Variation	-634 169	171 741
Autres créances		
Début	2 716 791	2 212 201
Fin	-2 784 700	-2 716 791
Variation	-67 909	-504 590
Variation des dettes	567 680	846 357
Dettes fournisseurs		
Début	-5 709 521	-5 811 955
Fin	5 728 569	5 709 521
Variation	19 048	-102 434
Autres dettes		
Début	-4 121 028	-3 172 237
Fin	4 669 660	4 121 028
Variation	548 632	948 791
TOTAL C	-134 398	513 508
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-1 596 596	-762 265
Cession immobilisations corporelles	0	0
Acquisitions d'immobilisations financières	-91 290	-10 283
Cession immobilisations financières	1 260	6 109
TOTAL D	-1 686 626	-766 439
Opérations de financement		
Souscription d'emprunts	1 997 826	0
Remboursement capital des emprunts	-960 737	-1 026 336
Variation des comptes courants d'associés	5 570	52 953
Compte courant gpe acompte is	-104 472	-51 380
Compte courant gpe av financières		
Compte courant gpe av sofrega	47 902	76 152
Compte courant sci champs brielst	62 140	28 181
Dividendes à payer	0	0
Distribution dividendes	-1 710 000	-1 210 000
TOTAL E	-667 341	-2 183 383
TRESORERIE FINALE (A+B+C+D+E)	2 430 121	2 345 817

FLANDREDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40 000 Euros

Siège Social : Avenue des Nations Unies
Lieudit « Champs du Brielstraete »
59270 - BAILLEUL

403 521 909 R.C.S. DUNKERQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 9 SEPTEMBRE 2022

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Comité Directeur, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 MARS 2022 se soldant par un bénéfice de 1.623.660 Euros, comme suit :

- Bénéfice comptable 1.623.660 €
- Aux Associés, un dividende de 1.620.000 €
- Au poste « Autres Réserves »..... 3.660 €

Le revenu procuré à chaque action s'élève à SIX CENT QUARANTE HUIT EUROS (648 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter de ce jour, à l'issue de l'Assemblée.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit:

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.620.000 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Comité Directeur mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/03/2019	1.570.000 €	/
31/03/2020	1.210.000 €	/
31/03/2021	1.710.000 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME



FLANDREDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40 000 Euros

Siège Social : Avenue des Nations Unies
Lieudit « Champs du Brielstraete »
59270 - BAILLEUL

403 521 909 R.C.S. DUNKERQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 9 SEPTEMBRE 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Comité Directeur, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 MARS 2022 se soldant par un bénéfice de 1.623.660 Euros, comme suit :

- Bénéfice comptable 1.623.660 €
- Aux Associés, un dividende de 1.620.000 €
- Au poste « Autres Réserves »..... 3.660 €

Le revenu procuré à chaque action s'élève à SIX CENT QUARANTE HUIT EUROS (648 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter de ce jour, à l'issue de l'Assemblée.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit:

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.620.000 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Comité Directeur mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/03/2019	1.570.000 €	/
31/03/2020	1.210.000 €	/
31/03/2021	1.710.000 €	/

CERTIFIE CONFORME



FLANDREDIS

SAS au capital de 40 000 €

Siège social : Avenue des Nations Unies
Lieudit « champs du Brielstraete »
59270 BAILLEUL

SIRET : 403 521 909 00024
APE : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

clos le 31 mars 2022

Aux Associés de la société,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 21/03/2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Flandredis, relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III/ OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « engagement de retraite » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif aux indemnités de fin de carrière.

IV/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V/ VÉRIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du code de Commerce.

VI/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

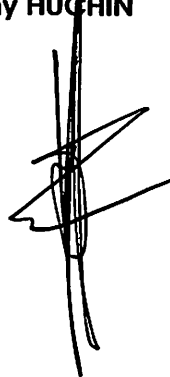
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Amiens le 25 août 2022

BBA EXPERTISE
Commissaire aux Comptes
Représenté par :
Tony HUGHIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Tony HUGHIN', written over a vertical line.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.